

DOSSIER DE DIAGNOSTICS TECHNIQUES

Référence : 46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME

Le 12/04/2022



Bien :

Adresse :

Dossier N° 498775

5 rue de Parme

75009 PARIS

Numéro de lot :

NC

Référence Cadastre :

NC

PROPRIETAIRE

PREFECTURE DE POLICE - PALAIS
Service des Affaires Immobilières
Département Exploitation-Section Entretien
Immo 1 bis Rue de Lutèce
75195 PARIS - 1ER Cedex 04

DEMANDEUR

PREFECTURE DE POLICE - PALAIS Service
des Affaires Immobilières
Département Exploitation-Section Entretien
Immo 1 bis Rue de Lutèce
75195 PARIS - 1ER Cedex 04



Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

R. 4412-97 modifié par le décret 2012-639 du 4 mai 2012

A	INFORMATIONS GENERALES	
A.1	DESIGNATION DU BATIMENT	
Nature du bâtiment : Bâtiment Adresse : 5 rue de Parme 75009 PARIS Cat. du bâtiment : - Etage : Du RDC au R+3 Propriété de: PREFECTURE DE POLICE - PALAIS Numéro de Lot : NC Service des Affaires Immobilières Référence Cadastre : NC Département Exploitation- Date du Permis de Construire : Non Communiquée Section Entretien Immo 1 bis Rue de Lutèce 75195 PARIS - 1ER Cedex 04		
A.2	DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE	
Nom : PREFECTURE DE POLICE - PALAIS Documents remis : Néant Service des Affaires Immobilières Adresse : Département Exploitation- Section Entretien Immo 1 bis Rue de Lutèce Moyens mis à disposition : Néant 75195 PARIS - 1ER Cedex 04 Qualité : Institutions		
A.3	EXECUTION DE LA MISSION	
Rapport N° : 46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME A Date d'émission du rapport : 12/04/2022 Le repérage a été réalisé le : 31/03/2022 Accompagnateur : Aucun Par : BRANCHARD Christian Laboratoire d'Analyses : FLASHLAB PARIS N° certificat de qualification : 18-1320 Adresse laboratoire : Site de Longjumeau Date d'obtention : 08/11/2018 1, chemin de Saulxier Le présent rapport est établi par une personne dont les 91160 LONGJUMEAU compétences sont certifiées par : Numéro d'accréditation : 1-5952 ABCDIA CERTIFICATION Organisme d'assurance MMA Domaine de Saint Paul - Bat: A6 - 4e étage - BAL N° 60011 Adresse assurance : 102, route de Limours N° de contrat d'assurance : 114.231.812 78470 SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE Date de validité : 31/12/2022 Date de commande : 28/03/2022		
Important : L'intervention a été réalisée en site occupé et avant curage du bâtiment. Nous restons à votre disposition en cas de doute pendant et après curage du bâtiment.		
B	CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR	
Signature et Cachet de l'entreprise Date d'établissement du rapport :  Fait à Sainte-Geneviève-des-Bois le 12/04/2022 Cabinet : GENOVEXPERT Nom du responsable : PECHEUX Frédérique Nom du diagnostiqueur : BRANCHARD Christian		

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.



C SOMMAIRE

INFORMATIONS GENERALES.....	2
DESIGNATION DU BATIMENT	2
DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE.....	2
EXECUTION DE LA MISSION	2
CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR.....	2
SOMMAIRE	3
CONCLUSION(S)	4
RESERVES ET COMMENTAIRES	4
LISTE DES LOCAUX NON VISITES CONCERNES PAR LES TRAVAUX ET JUSTIFICATION	4
LISTE DES ELEMENTS NON INSPECTES ET JUSTIFICATION	4
PROGRAMME DE REPERAGE.....	5
CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	6
RAPPORTS PRECEDENTS	6
RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	7
LISTE DES LOCAUX / PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES/NON VISITEES CONCERNES PAR LES TRAVAUX ET JUSTIFICATION	7
DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE	7
LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR DECISION DE L'OPERATEUR	8
LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE	8
LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.....	9
RESULTATS HORS CHAMP D'INVESTIGATION (MATERIAUX NON VISES PAR LA LISTE C DE L'ANNEXE 13/9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE)	10
COMMENTAIRES	10
ANNEXE 1 – FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION	11
ANNEXE 2 – CROQUIS.....	40
ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES.....	46
ATTESTATION(S)	77



D	CONCLUSION(S)
	Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante

RESERVES ET COMMENTAIRES
Néant

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

N° Local	Local	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit
1	Salle rédaction	RDC	Poteau	Salle rédaction	Peinture+enduit+Pierre
			Mur	Mur	Peinture+enduit ciment
			Coffrage	Poutre	Peinture+enduit+carton+plâtre
			Poutre	Derrière coffrage BA 13	Peinture+enduit+Pierre
			Mur	Mur	Peinture+enduit+béton
			Faux plafond	Plafond	Peinture+enduit+bande calicot+carton+plâtre
2	Chaufferie	1er	Linteau	Chaufferie	Peinture+enduit+plâtre+machefer
3	Bureau 108	1er	Linteau droit	Bureau 108	Peinture+papier+plâtre
			Plafond	Plafond	Peinture+enduit+carton+plâtre
			Linteau gauche	Bureau 108	Peinture+enduit+papier+plâtre+machefer
4	Bureau 105	1er	Linteau droit	Bureau 105	Peinture+enduit+papier+plâtre
			Trumeau	Bureau 105	Peinture+enduit+papier+plâtre+Pierre
5	Façade	1er	Trumeau	Façade	Peinture+enduit+plâtre+machefer
			Linteau	Façade	Peinture+enduit+plâtre+machefer+Pierre
6	Bureau 202	2ème	Linteau	Bureau 202	Peinture+enduit+papier+plâtre
			Sous face de linteau	Bureau 202	Peinture+enduit+papier+plâtre
7	Bureau 203	2ème	Linteau	Bureau 203	Peinture+enduit+plâtre+bois
			Plafond	Plafond sous papier	Peinture+enduit+plâtre
8	Palier escalier R+2	2ème	Paillasse	Escalier	Peinture+enduit+plâtre
9	Bureau 302	3ème	Sous face de linteau	Bureau 302	Peinture+enduit+plâtre
			Plafond	Plafond	Peinture+papier+plâtre
			Mur	Mur	Peinture+papier+enduit+plâtre+Pierre
			Mur	Mur	Peinture+papier+enduit+plâtre+Pierre
			Plafond	Plafond	Peinture+papier+plâtre
10	Couloir	3ème	Mur	Dans plénum	Papier peint+peinture+enduit+plâtre+bois
			Mur	Dans plénum	Papier peint+peinture+enduit+plâtre
			Poutre	Dans plénum	Papier peint+peinture+enduit+plâtre+Pierre
			Plafond	Dans plénum	Peinture+enduit+plâtre
11	Palier escalier R+3	3ème	Mur	Mur	Peinture+papier+peinture+enduit+plâtre
			Paillasse	Escalier	Peinture+enduit+plâtre

Liste des locaux non visités concernés par les travaux et justification

Aucun

Liste des éléments non inspectés et justification

Aucun



E PROGRAMME DE REPERAGE

La mission porte sur le repérage de l'amiante dans les éléments suivants (liste C de l'annexe 13-9 du code de la santé publique) :

Liste C mentionnée à l'article R. 1334-22

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT À VÉRIFIER OU À SONDER
1. Toiture et étanchéité	
Plaques ondulées. Ardoises. Éléments ponctuels. Revêtements bitumineux d'étanchéité. Accessoires de toitures.	Plaques en fibres-ciment. Ardoises composite, ardoises en fibres-ciment. Conduits de cheminée, conduits de ventilation... Bardeaux d'asphalte ou bitume (« shingle »), pare-vapeur, revêtements et colles. Rivets, faitages, closoirs...
2. Façades	
Panneaux-sandwichs. Bardages. Appuis de fenêtres.	Plaques, joints d'assemblage, tresses.... Plaques et « bacs » en fibres-ciment, ardoises en fibres-ciment, isolants sous bardage. Éléments en fibres-ciment.
3. Parois verticales intérieures et enduits	
Murs et cloisons. Poteaux (périphériques et intérieurs). Cloisons légères ou préfabriquées. Gainés et coffres verticaux. Portes coupe-feu, portes pare-flammes.	Flocages, enduits projetés, revêtements durs (plaques planes en fibres-ciment), joints de dilatation. Flocages, enduits projetés, joints de dilatation, entourages de poteaux (carton, fibres-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), peintures intumescentes, panneaux de cloisons, jonction entre panneaux préfabriqués et pieds/ têtes de cloisons : tresse, carton, fibres-ciment. Flocage, enduits projetés ou lissés ou talochés ayant une fonction coupe-feu, panneaux. Vantaux et joints.
4. Plafonds et faux plafonds	
Plafonds. Poutres et charpentes (périphériques et intérieurs). Interfaces entre structures. Gainés et coffres horizontaux. Faux plafonds.	Flocages, enduits projetés, panneaux collés ou vissés, coffrages perdus (carton-amiante, fibres-ciment, composite). Flocages, enduits projetés, peintures intumescentes. Rebouchage de trémies, jonctions avec la façade, calfeutremments, joints de dilatation. Flocages, enduits projetés, panneaux, jonction entre panneaux. Panneaux et plaques.
5. Revêtements de sol et de murs	
Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement). Revêtement de murs	Dalles plastiques, colles bitumineuses, les plastiques avec sous-couche, chape maigre, calfeutrement des passages de conduits, revêtement bitumineux des fondations. Sous-couches des tissus muraux, revêtements durs (plaques menuiserie, fibres-ciment), colles des carrelages.
6. Conduits, canalisations et équipements	
Conduits de fluides (air, eaux, autres fluides). Conduits de vapeur, fumée, échappement. Clapets/ volets coupe-feu. Vide-ordures.	Calorifugeage, enveloppe de calorifuge, conduits en fibres-ciment. Conduit en fibres-ciment, joints entre éléments, mastics, tresses, manchons. Clapet, volet, rebouchage. Conduit en fibres-ciment.
7. Ascenseurs et monte-charge	
Portes palières. Trémie, machinerie.	Portes et cloisons palières. Flocage, bourre, mur/ plancher, joint mousse.
8. Equipements divers	
Chaudières, tuyauteries, étuves, groupes électrogènes, convecteurs et radiateurs, aérothermes...	Bourres, tresses, joints, calorifugeages, peinture anticondensation, plaques isolantes (internes et externes), tissu amiante.
9. Installations industrielles	
Fours, étuves, tuyauteries...	Bourre, tresses, joints, calorifugeages, peinture anticondensation, plaques isolantes, tissu amiante, freins et embrayages.
10. Coffrages perdus	
Coffrages et fonds de coffrages perdus.	Éléments en fibres-ciment.



F CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Date du repérage : 31/03/2022

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon la liste citée dans le cadre C.

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux.

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de la non présence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

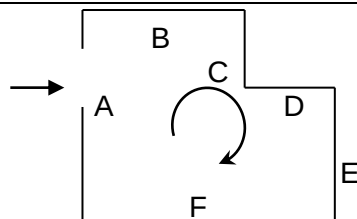
Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Sens du repérage pour évaluer un local :



Description des travaux envisagés : Etude de structure

G RAPPORTS PRECEDENTS

Aucun rapport précédemment réalisé ne nous a été fourni.

H RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

LISTE DES LOCAUX / PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES/NON VISITEES CONCERNEES PAR LES TRAVAUX ET JUSTIFICATION

N°	Local / partie d'immeuble	Etage	Visitée	Justification	Travaux
1	Salle rédaction	RDC	OUI		Concernée
2	Chaudière	1er	OUI		Concernée
3	Bureau 108	1er	OUI		Concernée
4	Bureau 105	1er	OUI		Concernée
5	Façade	1er	OUI		Concernée
6	Bureau 202	2ème	OUI		Concernée
7	Bureau 203	2ème	OUI		Concernée
8	Palier escalier R+2	2ème	OUI		Concernée
9	Bureau 302	3ème	OUI		Concernée
10	Couloir	3ème	OUI		Concernée
11	Palier escalier R+3	3ème	OUI		Concernée

DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Revêtement
1	Salle rédaction	RDC	Murs	Toutes zones	Plâtre/peinture
			Plancher	Sol	Revêtement plastifié
			Plafond	Plafond	Plâtre/peinture
2	Chaudière	1er	Murs	Toutes zones	Plâtre/peinture
			Plancher	Sol	Revêtement plastifié
			Plafond	Plafond	Plâtre/peinture
3	Bureau 108	1er	Murs	Toutes zones	Plâtre/peinture
			Plancher	Sol	Revêtement plastifié
			Plafond	Plafond	Plâtre/peinture
4	Bureau 105	1er	Murs	Toutes zones	Plâtre/peinture
			Plancher	Sol	Revêtement plastifié
			Plafond	Plafond	Plâtre/peinture
5	Façade	1er	Murs	Toutes zones	Plâtre/peinture
6	Bureau 202	2ème	Murs	Toutes zones	Plâtre/peinture
			Plancher	Sol	Revêtement plastifié
			Plafond	Plafond	Plâtre/peinture
7	Bureau 203	2ème	Murs	Toutes zones	Plâtre/peinture
			Plancher	Sol	Revêtement plastifié
			Plafond	Plafond	Plâtre/peinture
8	Palier escalier R+2	2ème	Murs	Toutes zones	Plâtre/peinture
			Plancher	Sol	Revêtement plastifié
			Plafond	Plafond	Plâtre/peinture
9	Bureau 302	3ème	Murs	Toutes zones	Plâtre/peinture
			Plancher	Sol	Revêtement plastifié
			Plafond	Plafond	Plâtre/peinture
10	Couloir	3ème	Murs	Toutes zones	Plâtre/peinture
			Plancher	Sol	Revêtement plastifié
			Plafond	Plafond	Dalle de faux plafond
11	Palier escalier R+3	3ème	Murs	Toutes zones	Plâtre/peinture
			Plancher	Sol	Revêtement plastifié
			Plafond	Plafond	Plâtre/peinture



LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR DECISION DE L'OPERATEUR

Néant

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE

Néant



LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.

N° Local	Local / partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Référence prélèvement	Critère de décision
1	Salle rédaction	RDC	Poteau	Salle rédaction	Peinture+enduit+Pierre	P025	Résultat d'analyse
			Mur	Mur	Peinture+enduit ciment	P026	Résultat d'analyse
			Coffrage	Poutre	Peinture+enduit+carton+plâtre	P027	Résultat d'analyse
			Poutre	Derrière coffrage BA 13	Peinture+enduit+Pierre	P028	Résultat d'analyse
			Mur	Mur	Peinture+enduit+béton	P029	Résultat d'analyse
			Faux plafond	Plafond	Peinture+enduit+bande calicot+carton+plâtre	P030	Résultat d'analyse
2	Chaudière	1er	Linteau	Chaudière	Peinture+enduit+plâtre+machefer	P001	Résultat d'analyse
3	Bureau 108	1er	Linteau droit	Bureau 108	Peinture+papier+plâtre	P002	Résultat d'analyse
			Plafond	Plafond	Peinture+enduit+carton+plâtre	P003	Résultat d'analyse
			Linteau gauche	Bureau 108	Peinture+enduit+papier+plâtre+machefer	P004	Résultat d'analyse
4	Bureau 105	1er	Linteau droit	Bureau 105	Peinture+enduit+papier+plâtre	P007	Résultat d'analyse
			Trumeau	Bureau 105	Peinture+enduit+papier+plâtre+Pierre	P008	Résultat d'analyse
5	Façade	1er	Trumeau	Façade	Peinture+enduit+plâtre+machefer	P005	Résultat d'analyse
			Linteau	Façade	Peinture+enduit+plâtre+machefer+Pierre	P006	Résultat d'analyse
6	Bureau 202	2ème	Linteau	Bureau 202	Peinture+enduit+papier+plâtre	P009	Résultat d'analyse
			Sous face de linteau	Bureau 202	Peinture+enduit+papier+plâtre	P010	Résultat d'analyse
7	Bureau 203	2ème	Linteau	Bureau 203	Peinture+enduit+plâtre+bois	P011	Résultat d'analyse
			Plafond	Plafond sous papier	Peinture+enduit+plâtre	P012	Résultat d'analyse
8	Palier escalier R+2	2ème	Paillasse	Escalier	Peinture+enduit+plâtre	P013	Résultat d'analyse
9	Bureau 302	3ème	Sous face de linteau	Bureau 302	Peinture+enduit+plâtre	P014	Résultat d'analyse
			Plafond	Plafond	Peinture+papier+plâtre	P015	Résultat d'analyse
			Mur	Mur	Peinture+papier+enduit+plâtre+Pierre	P016	Résultat d'analyse
			Mur	Mur	Peinture+papier+enduit+plâtre+Pierre	P017	Résultat d'analyse
			Plafond	Plafond	Peinture+papier+plâtre	P018	Résultat d'analyse
10	Couloir	3ème	Mur	Dans plénum	Papier peint+peinture+enduit+plâtre+bois	P019	Résultat d'analyse
			Mur	Dans plénum	Papier peint+peinture+enduit+plâtre	P020	Résultat d'analyse
			Poutre	Dans plénum	Papier peint+peinture+enduit+plâtre+Pierre	P021	Résultat d'analyse
			Plafond	Dans plénum	Peinture+enduit+plâtre	P022	Résultat d'analyse

Amiante



N° Local	Local / partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Référence prélèvement	Critère de décision
11	Palier escalier R+3	3ème	Mur	Mur	Peinture+papier+peinture +enduit+plâtre	P023	Résultat d'analyse
			Paillasse	Escalier	Peinture+enduit+plâtre	P024	Résultat d'analyse

RESULTATS HORS CHAMP D'INVESTIGATION (matériaux non visés par la liste C de l'annexe 13/9 du code de la santé publique)

Néant

LEGENDE

Présence

A : Amiante

N : Non Amianté

a? : Probabilité de présence d'Amiante

COMMENTAIRES

Néant



ANNEXE 1 – FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

PRELEVEMENT : P001

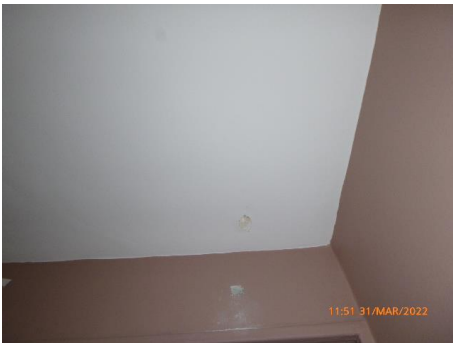
Emplacement



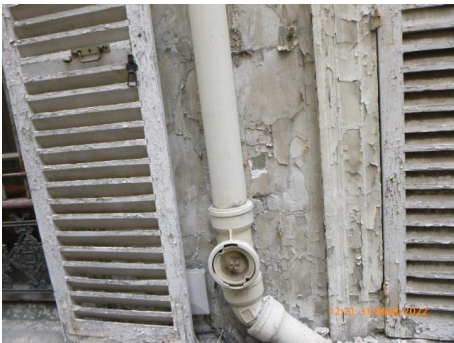
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
PREFECTURE DE POLICE - PALAIS	46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME	1er - Chauffage
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Peinture+enduit+plâtre+machefer	04/04/2022	BRANCHARD Christian
Localisation		
Linteau - Chauffage		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet	Support	Taille
Peinture+enduit+plâtre+machefer		Non précisée
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :		
Référence Couche	Description visuelle	
C1	Enduit, Plâtre, Peinture, Indissociables	
C2	Peinture, Enduit, Plâtre, Indissociables	
DETAIL DES RESULTATS :		
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
C1		Fibres d'amiante non détectées
C2		Fibres d'amiante non détectées

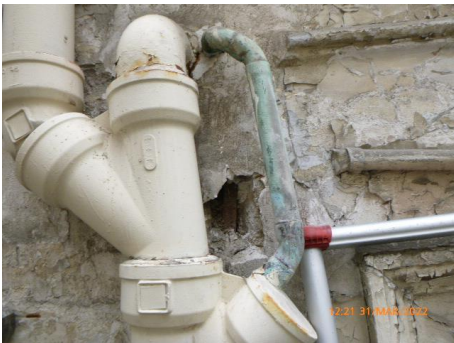


PRELEVEMENT : P002		
Emplacement		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
PREFECTURE DE POLICE - PALAIS	46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME	1er - Bureau 108
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Peinture+papier+plâtre	04/04/2022	BRANCHARD Christian
Localisation		
Linteau droit - Bureau 108		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet	Support	Taille
Peinture+papier+plâtre		Non précisée
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :		
Référence Couche	Description visuelle	
C1	Papier	
C2	Enduit, Plâtre, Plâtre, Peinture, Peinture, Peinture souple, Peinture souple, Indissociables, Indissociables	
C3	Peinture souple, Peinture, Enduit, Plâtre, Indissociables	
DETAIL DES RESULTATS :		
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
C1		Fibres d'amiante non détectées
C2		Fibres d'amiante non détectées
C3		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P003		
Emplacement		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
PREFECTURE DE POLICE - PALAIS	46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME	1er - Bureau 108
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Peinture+enduit+carton+plâtre	04/04/2022	BRANCHARD Christian
Localisation		
Plafond - Plafond		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet	Support	Taille
Peinture+enduit+carton+plâtre		Non précisée
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :		
Référence Couche	Description visuelle	
C1	Papier	
C2	Plâtre, Peinture, Peinture, Peinture souple, Peinture souple, Indissociables, Indissociables	
C3	Peinture souple, Peinture, Plâtre, Indissociables	
DETAIL DES RESULTATS :		
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
C1		Fibres d'amiante non détectées
C2		Fibres d'amiante non détectées
C3		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P004		
Emplacement		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
PREFECTURE DE POLICE - PALAIS	46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME	1er - Bureau 108
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Peinture+enduit+papier+plâtre+machefer	04/04/2022	BRANCHARD Christian
Localisation		
Linteau gauche - Bureau 108		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet	Support	Taille
Peinture+enduit+papier+plâtre+machefer		Non précisée
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :		
Référence Couche	Description visuelle	
C1	Papier	
C2	Plâtre, Peintures souples, Peintures souples, Papier, Papier, Indissociables, Indissociables	
C3	Peintures souples, Plâtre, Papier, Indissociables	
DETAIL DES RESULTATS :		
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
C1		Fibres d'amiante non détectées
C2		Fibres d'amiante non détectées
C3		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P005		
Emplacement		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
PREFECTURE DE POLICE - PALAIS	46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME	1er - Façade
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Peinture+enduit+plâtre+machefer	04/04/2022	BRANCHARD Christian
Localisation		
Trumeau - Façade		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet	Support	Taille
Peinture+enduit+plâtre+machefer		Non précisée
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :		
Référence Couche	Description visuelle	
C1	Plâtre, Peinture, Indissociables	
C2	Peinture, Plâtre, Indissociables	
DETAIL DES RESULTATS :		
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
C1		Fibres d'amiante non détectées
C2		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P006		
Emplacement		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
PREFECTURE DE POLICE - PALAIS	46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME	1er - Façade
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Peinture+enduit+plâtre+machefer+Pierre	04/04/2022	BRANCHARD Christian
Localisation		
Linteau - Façade		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet	Support	Taille
Peinture+enduit+plâtre+machefer+Pierre		Non précisée
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :		
Référence Couche	Description visuelle	
C1	Plâtre, Matériau dur, Peinture, Indissociables	
C2	Peinture, Plâtre, Matériau dur, Indissociables	
DETAIL DES RESULTATS :		
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
C1		Fibres d'amiante non détectées
C2		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P007		
Emplacement		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
PREFECTURE DE POLICE - PALAIS	46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME	1er - Bureau 105
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Peinture+enduit+papier+plâtre	04/04/2022	BRANCHARD Christian
Localisation		
Linteau droit - Bureau 105		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet	Support	Taille
Peinture+enduit+papier+plâtre		Non précisée
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :		
Référence Couche	Description visuelle	
C1	Papier	
C2	Plâtre, Peinture souple, Peinture souple, Papier, Papier, Indissociables, Indissociables	
C3	Peinture souple, Plâtre, Papier, Indissociables	
DETAIL DES RESULTATS :		
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
C1		Fibres d'amiante non détectées
C2		Fibres d'amiante non détectées
C3		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P008		
Emplacement		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
PREFECTURE DE POLICE - PALAIS	46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME	1er - Bureau 105
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Peinture+enduit+papier+plâtre+Pierre	04/04/2022	BRANCHARD Christian
Localisation		
Trumeau - Bureau 105		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet	Support	Taille
Peinture+enduit+papier+plâtre+Pierre		Non précisée
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :		
Référence Couche	Description visuelle	
C1	Papier	
C2	Plâtre, Peinture souple, Peinture souple, Papier, Papier, Indissociables, Indissociables	
C3	Peinture souple, Papier, Plâtre, Indissociables	
DETAIL DES RESULTATS :		
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
C1		Fibres d'amiante non détectées
C2		Fibres d'amiante non détectées
C3		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P009		
Emplacement		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
PREFECTURE DE POLICE - PALAIS	46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME	2ème - Bureau 202
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Peinture+enduit+papier+plâtre	04/04/2022	BRANCHARD Christian
Localisation		
Linteau - Bureau 202		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet	Support	Taille
Peinture+enduit+papier+plâtre		Non précisée
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :		
Référence Couche	Description visuelle	
C1	Papier	
C2	Plâtre, Peinture souple, Peinture souple, Papier, Papier, Indissociables, Indissociables	
C3	Peinture souple, Papier, Plâtre, Indissociables	
DETAIL DES RESULTATS :		
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
C1		Fibres d'amiante non détectées
C2		Fibres d'amiante non détectées
C3		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P010		
Emplacement		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
PREFECTURE DE POLICE - PALAIS	46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME	2ème - Bureau 202
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Peinture+enduit+papier+plâtre	04/04/2022	BRANCHARD Christian
Localisation		
Sous face de linteau - Bureau 202		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet	Support	Taille
Peinture+enduit+papier+plâtre		Non précisée
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :		
Référence Couche	Description visuelle	
C1	Papier	
C2	Plâtre, Trace(s) de Peinture souple, Trace(s) de Peinture souple, Papier, Papier, Indissociables, Indissociables	
DETAIL DES RESULTATS :		
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
C1		Fibres d'amiante non détectées
C2		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P011		
Emplacement		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
PREFECTURE DE POLICE - PALAIS	46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME	2ème - Bureau 203
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Peinture+enduit+plâtre+bois	04/04/2022	BRANCHARD Christian
Localisation		
Linteau - Bureau 203		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet	Support	Taille
Peinture+enduit+plâtre+bois		Non précisée
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :		
Référence Couche	Description visuelle	
C1	Papier, Bois, Bois	
C2	Plâtre, Peinture souple, Peinture souple, Papier, Papier, Bois, Bois, Indissociables, Indissociables	
C3	Peinture souple, Papier, Plâtre, Bois, Indissociables	
DETAIL DES RESULTATS :		
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
C1		Fibres d'amiante non détectées
C2		Fibres d'amiante non détectées
C3		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P012		
Emplacement		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
PREFECTURE DE POLICE - PALAIS	46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME	2ème - Bureau 203
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Peinture+enduit+plâtre	04/04/2022	BRANCHARD Christian
Localisation		
Plafond - Plafond sous papier		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet	Support	Taille
Peinture+enduit+plâtre		Non précisée
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :		
Référence Couche	Description visuelle	
C1	Enduit, Plâtre, Peinture, Indissociables	
C2	Peinture, Enduit, Plâtre, Indissociables	
DETAIL DES RESULTATS :		
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
C1		Fibres d'amiante non détectées
C2		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P013		
Emplacement		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
PREFECTURE DE POLICE - PALAIS	46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME	2ème - Palier escalier R+2
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Peinture+enduit+plâtre	04/04/2022	BRANCHARD Christian
Localisation		
Paillasse - Escalier		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet	Support	Taille
Peinture+enduit+plâtre		Non précisée
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :		
Référence Couche	Description visuelle	
C1	Enduit, Plâtre, Peinture, Indissociables	
C2	Peinture, Enduit, Plâtre, Indissociables	
DETAIL DES RESULTATS :		
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
C1		Fibres d'amiante non détectées
C2		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P014		
Emplacement		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
PREFECTURE DE POLICE - PALAIS	46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME	3ème - Bureau 302
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Peinture+enduit+plâtre	04/04/2022	BRANCHARD Christian
Localisation		
Sous face de linteau - Bureau 302		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet	Support	Taille
Peinture+enduit+plâtre		Non précisée
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :		
Référence Couche	Description visuelle	
C1	Papier	
C2	Plâtre, Peinture souple, Peinture souple, Papier, Papier, Indissociables, Indissociables	
C3	Peinture souple, Papier, Plâtre, Indissociables	
DETAIL DES RESULTATS :		
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
C1		Fibres d'amiante non détectées
C2		Fibres d'amiante non détectées
C3		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P015		
Emplacement		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
PREFECTURE DE POLICE - PALAIS	46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME	3ème - Bureau 302
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Peinture+papier+plâtre	04/04/2022	BRANCHARD Christian
Localisation		
Plafond - Plafond		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet	Support	Taille
Peinture+papier+plâtre		Non précisée
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :		
Référence Couche	Description visuelle	
C1	Papier	
C2	Plâtre, Trace(s) de Peinture souple, Trace(s) de Peinture souple, Papier, Papier, Indissociables, Indissociables	
DETAIL DES RESULTATS :		
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
C1		Fibres d'amiante non détectées
C2		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P016		
Emplacement		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
PREFECTURE DE POLICE - PALAIS	46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME	3ème - Bureau 302
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Peinture+papier+enduit+plâtre+Pierre	04/04/2022	BRANCHARD Christian
Localisation		
Mur - Mur		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet	Support	Taille
Peinture+papier+enduit+plâtre+Pierre		Non précisée
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :		
Référence Couche	Description visuelle	
C1	Papier	
C2	Plâtre, Peinture souple, Peinture souple, Papier, Papier, Indissociables, Indissociables	
C3	Peinture souple, Papier, Plâtre, Indissociables	
DETAIL DES RESULTATS :		
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
C1		Fibres d'amiante non détectées
C2		Fibres d'amiante non détectées
C3		Fibres d'amiante non détectées

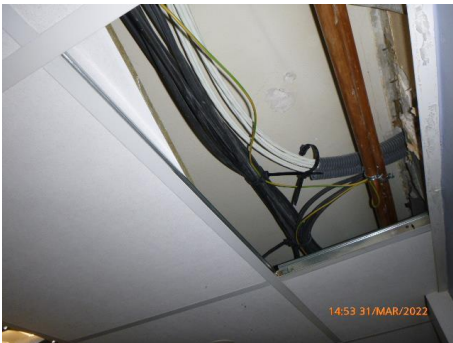
PRELEVEMENT : P017		
Emplacement		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
PREFECTURE DE POLICE - PALAIS	46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME	3ème - Bureau 302
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Peinture+papier+enduit+plâtre+pierre	04/04/2022	BRANCHARD Christian
Localisation		
Mur - Mur		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet	Support	Taille
Peinture+papier+enduit+plâtre+pierre		Non précisée
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :		
Référence Couche	Description visuelle	
C1	Papier	
C2	Plâtre, Peinture souple, Peinture souple, Papier, Papier, Peinture, Peinture, Indissociables, Indissociables	
C3	Peinture souple, Papier, Plâtre, Peinture, Indissociables	
DETAIL DES RESULTATS :		
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
C1		Fibres d'amiante non détectées
C2		Fibres d'amiante non détectées
C3		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P018		
Emplacement		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
PREFECTURE DE POLICE - PALAIS	46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME	3ème - Bureau 302
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Peinture+papier+plâtre	04/04/2022	BRANCHARD Christian
Localisation		
Plafond - Plafond		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet	Support	Taille
Peinture+papier+plâtre		Non précisée
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :		
Référence Couche	Description visuelle	
C1	Plâtre, Trace(s) de Peinture(s), Indissociables	
DETAIL DES RESULTATS :		
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
C1		Fibres d'amiante non détectées

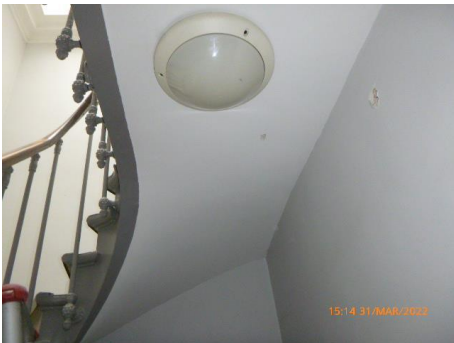
PRELEVEMENT : P019		
Emplacement		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
PREFECTURE DE POLICE - PALAIS	46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME	3ème - Couloir
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Papier peint+peinture+enduit+plâtre+bois	04/04/2022	BRANCHARD Christian
Localisation		
Mur - Dans plénum		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet	Support	Taille
Papier peint+peinture+enduit+plâtre+bois		Non précisée
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :		
Référence Couche	Description visuelle	
C1	Papier, Bois, Bois	
C2	Plâtre, Peintures, Peintures, Papier, Papier, Indissociables, Indissociables	
C3	Peintures, Papier, Plâtre, Indissociables	
DETAIL DES RESULTATS :		
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
C1		Fibres d'amiante non détectées
C2		Fibres d'amiante non détectées
C3		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P020		
Emplacement		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
PREFECTURE DE POLICE - PALAIS	46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME	3ème - Couloir
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Papier peint+peinture+enduit+plâtre	04/04/2022	BRANCHARD Christian
Localisation		
Mur - Dans plénum		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet	Support	Taille
Papier peint+peinture+enduit+plâtre		Non précisée
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :		
Référence Couche	Description visuelle	
C1	Papier	
C2	Plâtre, Peintures, Peintures, Papier, Papier, Indissociables, Indissociables	
C3	Peintures, Papier, Plâtre, Indissociables	
DETAIL DES RESULTATS :		
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
C1		Fibres d'amiante non détectées
C2		Fibres d'amiante non détectées
C3		Fibres d'amiante non détectées

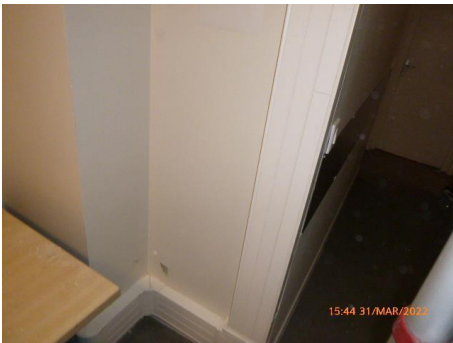
PRELEVEMENT : P021		
Emplacement		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
PREFECTURE DE POLICE - PALAIS	46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME	3ème - Couloir
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Papier peint+peinture+enduit+plâtre+Pierre	04/04/2022	BRANCHARD Christian
Localisation		
Poutre - Dans plénum		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet	Support	Taille
Papier peint+peinture+enduit+plâtre+Pierre		Non précisée
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :		
Référence Couche	Description visuelle	
C1	Papier	
C2	Plâtre, Matériau dur, Matériau dur, Trace(s) de Peinture(s), Trace(s) de Peinture(s), Indissociables, Indissociables	
DETAIL DES RESULTATS :		
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
C1		Fibres d'amiante non détectées
C2		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P022		
Emplacement		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
PREFECTURE DE POLICE - PALAIS	46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME	3ème - Couloir
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Peinture+enduit+plâtre	04/04/2022	BRANCHARD Christian
Localisation		
Plafond - Dans plénum		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet	Support	Taille
Peinture+enduit+plâtre		Non précisée
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :		
Référence Couche	Description visuelle	
C1	Plâtre, Peinture, Indissociables	
C2	Peinture, Plâtre, Indissociables	
DETAIL DES RESULTATS :		
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
C1		Fibres d'amiante non détectées
C2		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P023		
Emplacement		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
PREFECTURE DE POLICE - PALAIS	46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME	3ème - Palier escalier R+3
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Peinture+papier+peinture+enduit+plâtre	04/04/2022	BRANCHARD Christian
Localisation		
Mur - Mur		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet	Support	Taille
Peinture+papier+peinture+enduit+plâtre		Non précisée
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :		
Référence Couche	Description visuelle	
C1	Enduit, Plâtre, Peinture souple, Indissociables	
C2	Peinture souple, Enduit, Plâtre, Indissociables	
DETAIL DES RESULTATS :		
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
C1		Fibres d'amiante non détectées
C2		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P024		
Emplacement		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
PREFECTURE DE POLICE - PALAIS	46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME	3ème - Palier escalier R+3
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Peinture+enduit+plâtre	04/04/2022	BRANCHARD Christian
Localisation		
Paillasse - Escalier		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet	Support	Taille
Peinture+enduit+plâtre		Non précisée
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :		
Référence Couche	Description visuelle	
C1	Enduit, Plâtre, Peinture, Indissociables	
C2	Peinture, Enduit, Plâtre, Indissociables	
DETAIL DES RESULTATS :		
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
C1		Fibres d'amiante non détectées
C2		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P025		
Emplacement		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
PREFECTURE DE POLICE - PALAIS	46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME	RDC - Salle rédaction
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Peinture+enduit+Pierre	04/04/2022	BRANCHARD Christian
Localisation		
Poteau - Salle rédaction		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet	Support	Taille
Peinture+enduit+Pierre		Non précisée
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :		
Référence Couche	Description visuelle	
C1	Enduit, Matériau dur, Peinture, Indissociables	
C2	Peinture, Enduit, Matériau dur, Indissociables	
DETAIL DES RESULTATS :		
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
C1		Fibres d'amiante non détectées
C2		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P026		
Emplacement		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
PREFECTURE DE POLICE - PALAIS	46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME	RDC - Salle rédaction
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Peinture+enduit ciment	04/04/2022	BRANCHARD Christian
Localisation		
Mur - Mur		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet	Support	Taille
Peinture+enduit ciment		Non précisée
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :		
Référence Couche	Description visuelle	
C1	Enduit, Matériau dur, Peinture, Indissociables	
C2	Peinture, Enduit, Matériau dur, Indissociables	
DETAIL DES RESULTATS :		
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
C1		Fibres d'amiante non détectées
C2		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P027

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
PREFECTURE DE POLICE - PALAIS	46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME	RDC - Salle rédaction
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Peinture+enduit+carton+plâtre	04/04/2022	BRANCHARD Christian

Localisation

Coffrage - Poutre

Résultat amiante

Absence d'amiante

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet	Support	Taille
Peinture+enduit+carton+plâtre		Non précisée

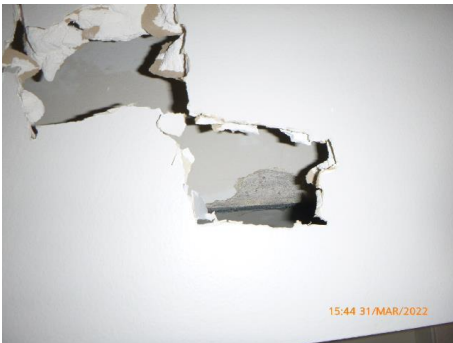
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle
C1	Papier
C2	Plâtre, Peinture souple, Peinture souple, Papier, Papier, Indissociables, Indissociables
C3	Peinture souple, Papier, Plâtre, Indissociables

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
C1		Fibres d'amiante non détectées
C2		Fibres d'amiante non détectées
C3		Fibres d'amiante non détectées



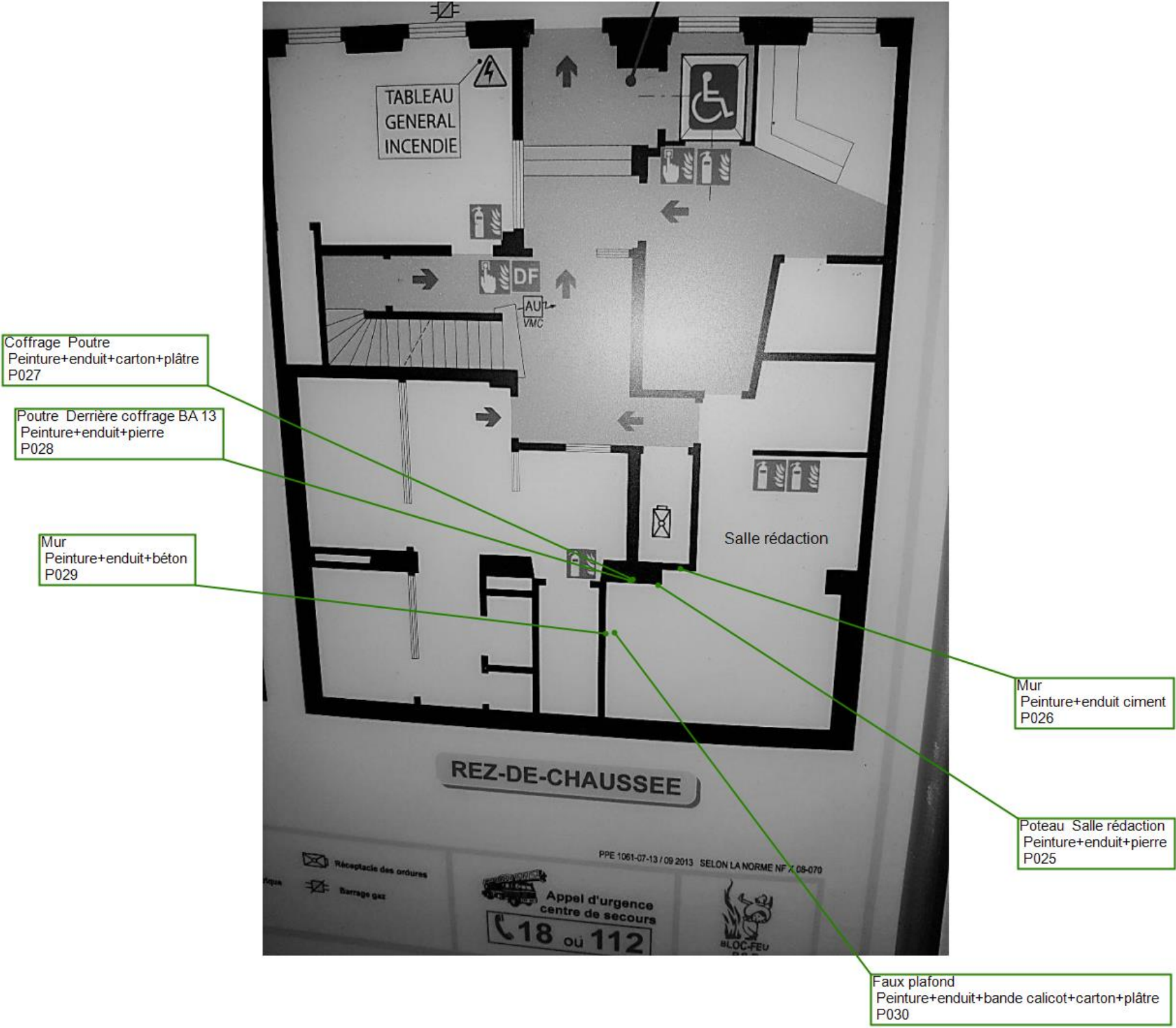
PRELEVEMENT : P028		
Emplacement		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
PREFECTURE DE POLICE - PALAIS	46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME	RDC - Salle rédaction
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Peinture+enduit+Pierre	04/04/2022	BRANCHARD Christian
Localisation		
Poutre - Derrière coffrage BA 13		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet	Support	Taille
Peinture+enduit+Pierre		Non précisée
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :		
Référence Couche	Description visuelle	
C1	Enduit, Matériau dur, Peinture, Indissociables	
C2	Peinture, Enduit, Matériau dur, Indissociables	
DETAIL DES RESULTATS :		
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
C1		Fibres d'amiante non détectées
C2		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P029		
Emplacement		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
PREFECTURE DE POLICE - PALAIS	46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME	RDC - Salle rédaction
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Peinture+enduit+béton	04/04/2022	BRANCHARD Christian
Localisation		
Mur - Mur		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet	Support	Taille
Peinture+enduit+béton		Non précisée
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :		
Référence Couche	Description visuelle	
C1	Enduit, Matériau dur, Peinture, Indissociables	
C2	Peinture, Enduit, Matériau dur, Indissociables	
DETAIL DES RESULTATS :		
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
C1		Fibres d'amiante non détectées
C2		Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P030		
Emplacement		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
PREFECTURE DE POLICE - PALAIS	46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME	RDC - Salle rédaction
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Peinture+enduit+bande calicot+carton+plâtre	04/04/2022	BRANCHARD Christian
Localisation		
Faux plafond - Plafond		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet	Support	Taille
Peinture+enduit+bande calicot+carton+plâtre		Non précisée
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :		
Référence Couche	Description visuelle	
C1	Papier	
C2	Plâtre, Peinture souple, Peinture souple, Papier, Papier, Indissociables, Indissociables	
C3	Peinture souple, Papier, Plâtre, Indissociables	
DETAIL DES RESULTATS :		
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
C1		Fibres d'amiante non détectées
C2		Fibres d'amiante non détectées
C3		Fibres d'amiante non détectées

ANNEXE 2 – CROQUIS

	GENOVEXPERT Pour toutes questions notre équipe est à votre disposition : 01 69 04 85 10 Diagnostics - Expertises - Conseils	
Client : N° dossier : N° planche : Type : Date : Intervenant : Origine du plan :	PREFECTURE DE POLICE - PALAIS Service des Affaires 46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME 1/5 Croquis 12/04/2022 BRANCHARD Christian Cabinet de diagnostics	Titre : Adresse : Bâtiment : Niveau : Commentaire :
		Rez-de-chaussée Dossier N° 498775 5 rue de Parme 75009 PARIS

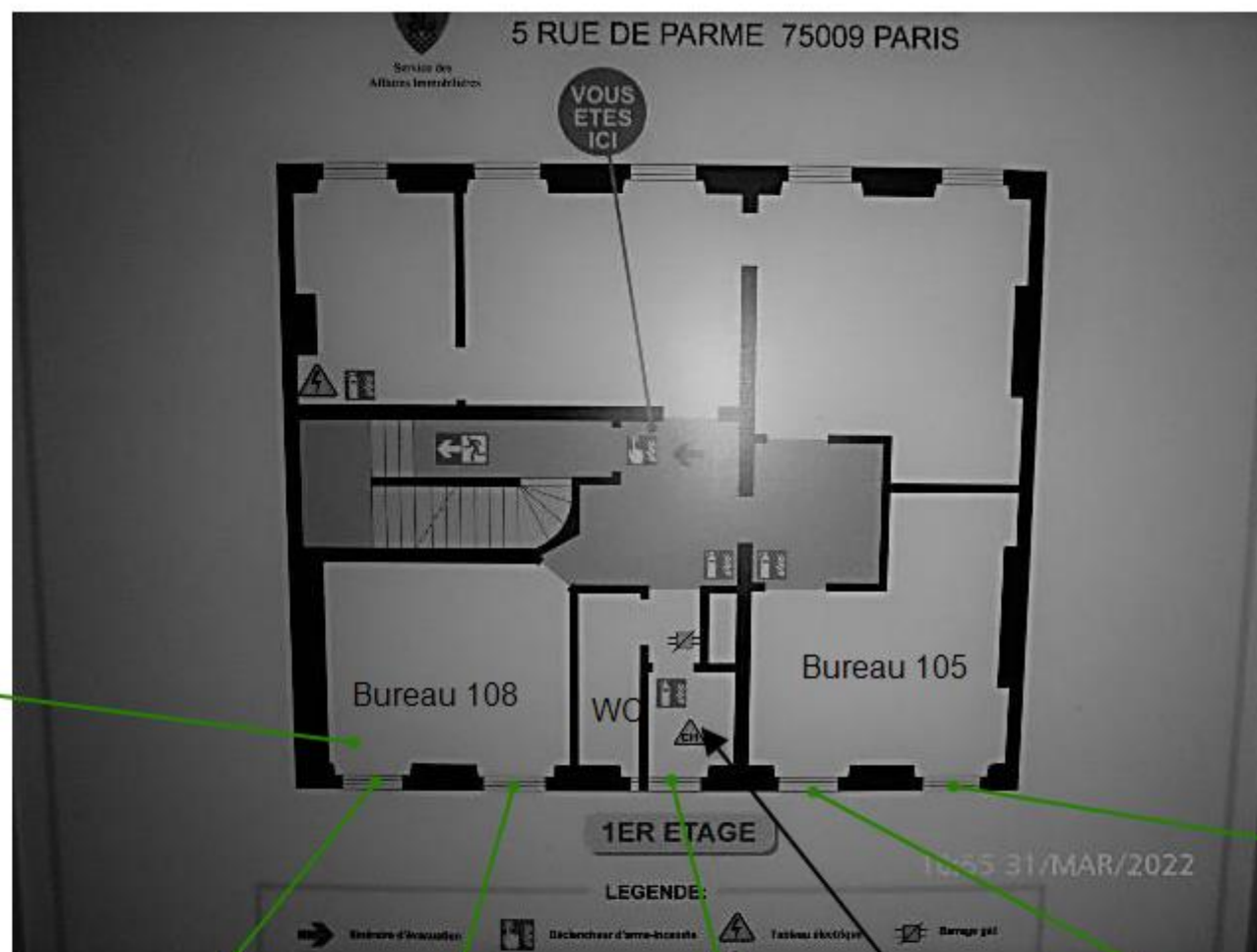




Client : PREFECTURE DE POLICE - PALAIS Service des Affaires
N° dossier : 46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME
N° planche : 2/5 Version : 0
Type : Croquis
Date : 12/04/2022
Intervenant : BRANCHARD Christian
Origine du plan : Cabinet de diagnostics

Titre : **R+1**
Adresse : Dossier N° 498775
5 rue de Parme
75009 PARIS
Bâtiment :
Niveau :
Commentaire :

Plafond
Peinture+enduit+carton+plâtre
P003



Linteau droit Bureau 108
Peinture+papier+plâtre
P002

Linteau gauche Bureau 108
Peinture+enduit+papier+plâtre+machefer
P004

Linteau Chauffage
Peinture+enduit+plâtre+machefer
P001

Chaufferie

Trumeau Bureau 105
Peinture+enduit+papier+plâtre+Pierre
P008

Linteau droit Bureau 105
Peinture+enduit+papier+plâtre
P007



		GENOVEXPERT Diagnostic - Expertise - Conseil Pour toutes questions notre équipe est à votre disposition : 01 69 04 85 10	
Client :	PREFECTURE DE POLICE - PALAIS Service des Affaires	Titre :	R+1 - Façades
N° dossier :	46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME	Dossier N° :	498775
N° planche :	3/5	Adresse :	5 rue de Parme 75009 PARIS
Type :	Croquis	Bâtiment :	
Date :	12/04/2022	Niveau :	
Intervenant :	BRANCHARD Christian	Commentaire :	
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics		



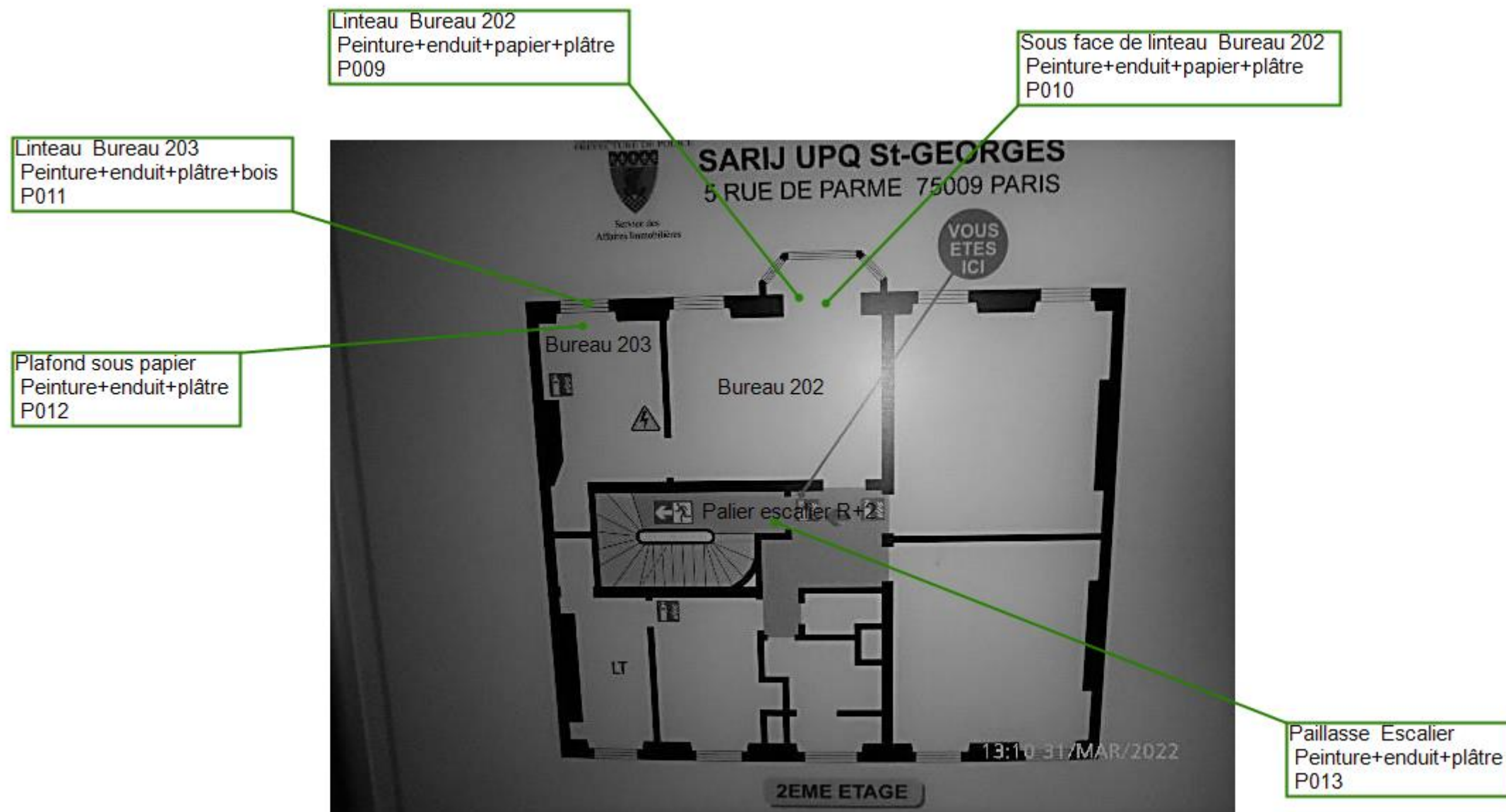
Linteau Façade
Peinture+enduit+plâtre+machefer+Pierre
P006

Trumeau Façade
Peinture+enduit+plâtre+machefer
P005



Client : PREFECTURE DE POLICE - PALAIS Service des Affaires
N° dossier : 46453 - PREFECTURE POLICE - 5 RUE DE PARME
N° planche : 4/5 Version : 0
Type : Croquis
Date : 12/04/2022
Intervenant : BRANCHARD Christian
Origine du plan : Cabinet de diagnostics

Titre : **R+2**
Adresse : Dossier N° 498775
5 rue de Parme
75009 PARIS
Bâtiment :
Niveau :
Commentaire :





Client : PREFECTURE DE POLICE - PALAIS Service des Affaires
N° dossier : 46453 - PREFECTURE POLICE - 5 RUE DE PARME
N° planche : 5/5 Version : 0
Type : Croquis
Date : 12/04/2022
Intervenant : BRANCHARD Christian
Origine du plan : Cabinet de diagnostics

Titre : **R+3**
Adresse : Dossier N° 498775
5 rue de Parme
75009 PARIS
Bâtiment :
Niveau :
Commentaire :

Mur
Peinture+papier+enduit+plâtre+pierre
P017

Plafond
Peinture+papier+plâtre
P018

Sous face de linteau Bureau 302
Peinture+enduit+plâtre
P014

Plafond
Peinture+papier+plâtre
P015

Mur
Peinture+papier+enduit+plâtre+pierre
P016

Mur Dans plénum
Papier peint+peinture+enduit+plâtre+bois
P019

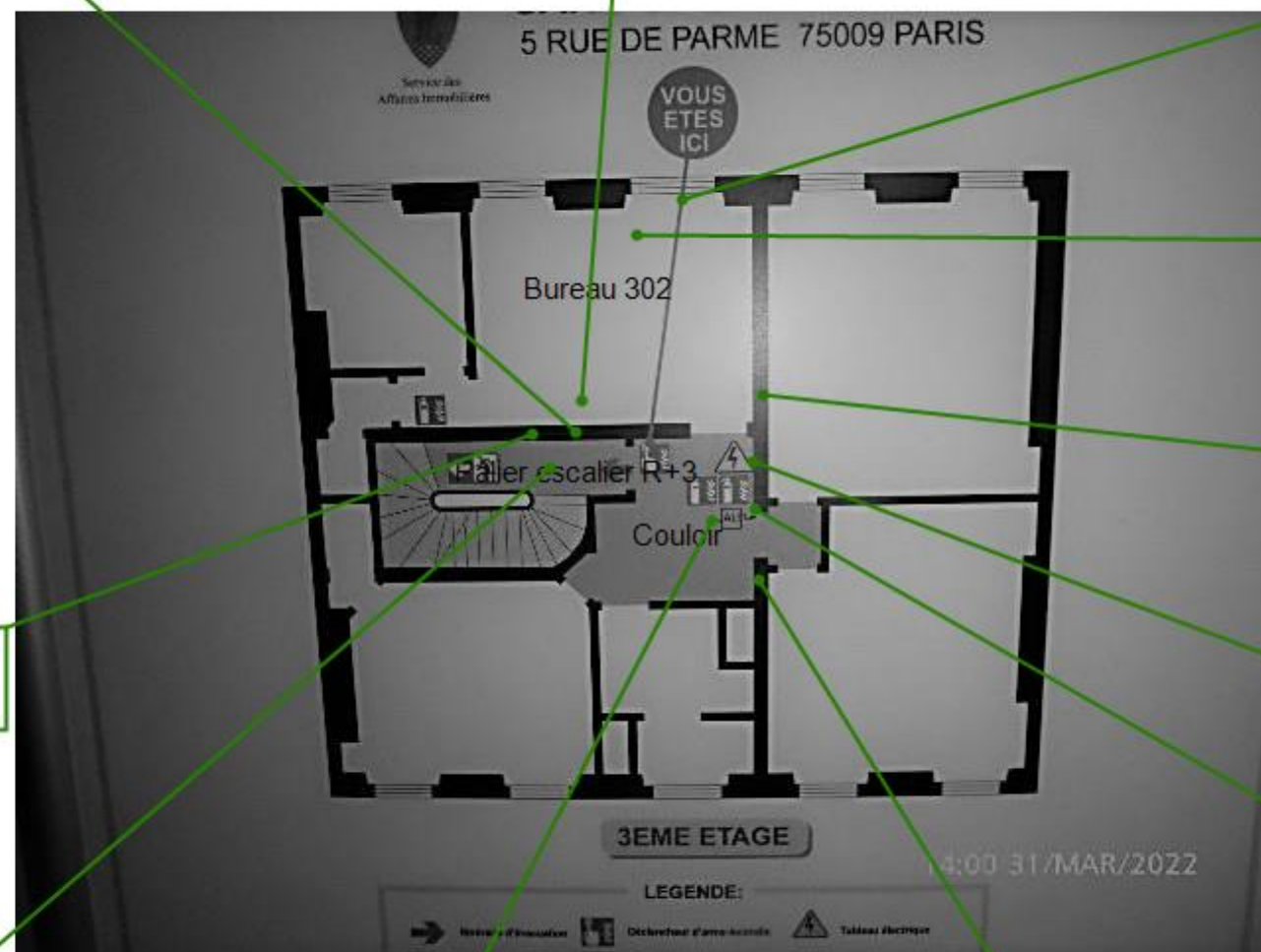
Mur Dans plénum
Papier peint+peinture+enduit+plâtre
P020

Poutre Dans plénum
Papier peint+peinture+enduit+plâtre+pierre
P021

Plafond Dans plénum
Peinture+enduit+plâtre
P022

Paillasse Escalier
Peinture+enduit+plâtre
P024

Mur
Peinture+papier+peinture+enduit+plâtre
P023



ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES



Procès verbal d'analyse 22FPP005478



RECHERCHE ET IDENTIFICATION DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Client : GENOVEXPERT
SECRETARIAT
257 bis avenue Gabriel Péri
91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

DOSSIER

Référence FlashLab : 22FPP005478

Date de réception : 05/04/2022

Référence client : 46453 - PREFECTURE POLICE - 5 RUE DE PARME

Edition du rapport : 08/04/2022 à 18:34

Adresse du site : 5 rue de Parme - 75009 PARIS

Phase analysée	Description microscopique MOLP	Préparation		Analyse			Résultat
		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 22FPP005478-001 Référence échantillon client : P001 - Peinture+enduit+plâtre+machefer Localisation : 1er - Chaufferie - Chaufferie - Linteau							
# Enduit, Plâtre, Peinture, Indissociables	N/A	#1	# Acide chlorhydrique	#2	# META	tpbui	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Peinture, Enduit, Plâtre, Indissociables	N/A	#1	# Chloroforme	#2	# META	tpbui	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

VINCENT Julien
Technicien de Laboratoire

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.
La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.
* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

R-PRR-FOR-1-9

Page 1 / 30





RECHERCHE ET IDENTIFICATION DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Client : GENOVEXPERT
SECRETARIAT
257 bis avenue Gabriel Péri
91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

DOSSIER

Référence FlashLab : 22FPP005478

Référence client : 46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME

Adresse du site : 5 rue de Parme - 75009 PARIS

Date de réception : 05/04/2022

Edition du rapport : 08/04/2022 à 18:34

Phase analysée	Description microscopique MOLP	Préparation		Analyse			Résultat
		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 22FPP005478-002 Référence échantillon client : P002 - Peinture+papier+plâtre Localisation : 1er - Bureau 108 - Bureau 108 - Linteau droit							
# Enduit, Plâtre, Peinture, Peinture souple, Indissociables	N/A	#1	# Acide chlorhydrique	#2	# META	tpbui	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Peinture souple, Peinture, Enduit, Plâtre, Indissociables	N/A	#1	# Tétrahydrofurane	#2	# META	tpbui	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Papier	# Matériau granuleux, Fibres de papier	#2	N/A	#2	# MOLP	gpantzer	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAIN-MOP-1-4 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** MOLP: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables* inférieure à la limite de détection.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

VINCENT Julien
Technicien de Laboratoire

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

R-PRR-FOR-1-9

Page 2 / 30





Accréditation
N° 1-5765
Site d'Illkirch
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



RECHERCHE ET IDENTIFICATION DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Client : GENOVEXPERT
SECRETARIAT
257 bis avenue Gabriel Péri
91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

DOSSIER

Référence FlashLab : 22FPP005478

Référence client : 46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME

Adresse du site : 5 rue de Parme - 75009 PARIS

Date de réception : 05/04/2022

Edition du rapport : 08/04/2022 à 18:34

Phase analysée	Description microscopique MOLP	Préparation		Analyse			Résultat
		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 22FPP005478-003 Référence échantillon client : P003 - Peinture+enduit+carton+plâtre Localisation : 1er - Bureau 108 - Plafond - Plafond							
# Plâtre, Peinture, Peinture souple, Indissociables	N/A	#1	# Acide chlorhydrique	#2	# META	tpbui	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Peinture souple, Peinture, Plâtre, Indissociables	N/A	#1	# Tétrahydrofurane	#2	# META	tpbui	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Papier	# Matériau granuleux, Fibres de papier	#2	N/A	#2	# MOLP	gpantzer	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAIN-MOP-1-4 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** MOLP: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables* inférieure à la limite de détection.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

VINCENT Julien
Technicien de Laboratoire

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

R-PRR-FOR-1-9

Page 3 / 30





Accréditation
N° 1-5765
Site d'Illkirch
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



RECHERCHE ET IDENTIFICATION DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Client : GENOVEXPERT
SECRETARIAT
257 bis avenue Gabriel Péri
91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

DOSSIER

Référence FlashLab : 22FPP005478

Référence client : 46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME

Adresse du site : 5 rue de Parme - 75009 PARIS

Date de réception : 05/04/2022

Edition du rapport : 08/04/2022 à 18:34

Phase analysée	Description microscopique MOLP	Préparation		Analyse			Résultat
		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 22FPP005478-004 Référence échantillon client : P004 - Peinture+enduit+papier+plâtre+machefer Localisation : 1er - Bureau 108 - Bureau 108 - Linteau gauche							
# Plâtre, Peintures souples, Papier, Indissociables	N/A	#1	# Acide chlorhydrique	#2	# META	sdrai	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Peintures souples, Plâtre, Papier, Indissociables	N/A	#1	# Tétrahydrofurane	#2	# META	sdrai	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Papier	# Matériau granuleux, Fibres de papier	#2	N/A	#2	# MOLP	gpantzer	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAIN-MOP-1-4 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** MOLP: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables* inférieure à la limite de détection.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

VINCENT Julien
Technicien de Laboratoire

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

R-PRR-FOR-1-9

Page 4 / 30





Accréditation
N° 1-5765
Site d'Illkirch
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



RECHERCHE ET IDENTIFICATION DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Client : GENOVEXPERT
SECRETARIAT
257 bis avenue Gabriel Péri
91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

DOSSIER

Référence FlashLab : 22FPP005478

Référence client : 46453 - PREFECTURE POLICE - 5 RUE DE PARME

Adresse du site : 5 rue de Parme - 75009 PARIS

Date de réception : 05/04/2022

Edition du rapport : 08/04/2022 à 18:34

Phase analysée	Description microscopique MOLP	Préparation		Analyse			Résultat
		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 22FPP005478-005 Référence échantillon client : P005 - Peinture+enduit+plâtre+machefer Localisation : 1er - Façade - Façade - Trumeau							
# Plâtre, Peinture, Indissociables	N/A	#1	# Acide chlorhydrique	#2	# META	sdrai	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Peinture, Plâtre, Indissociables	N/A	#1	# Chloroforme	#2	# META	sdrai	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAIN-MOLP-1-4 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

VINCENT Julien
Technicien de Laboratoire

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

R-PRR-FOR-1-9

Page 5 / 30





Accréditation
N° 1-5765
Site d'Illkirch
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



RECHERCHE ET IDENTIFICATION DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Client : GENOVEXPERT
SECRETARIAT
257 bis avenue Gabriel Péri
91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

DOSSIER

Référence FlashLab : 22FPP005478

Référence client : 46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME

Adresse du site : 5 rue de Parme - 75009 PARIS

Date de réception : 05/04/2022

Edition du rapport : 08/04/2022 à 18:34

Phase analysée	Description microscopique MOLP	Préparation		Analyse			Résultat
		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 22FPP005478-006 Référence échantillon client : P006 - Peinture+enduit+plâtre+machefer+Pierre Localisation : 1er - Façade - Façade - Linteau							
# Plâtre, Matériau dur, Peinture, Indissociables	N/A	#1	# Acide chlorhydrique	#2	# META	sdrai	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Peinture, Plâtre, Matériau dur, Indissociables	N/A	#1	# Chloroforme	#2	# META	sdrai	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAIN-MOLP-1-4 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

VINCENT Julien
Technicien de Laboratoire

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

R-PRR-FOR-1-9

Page 6 / 30





Accréditation
N° 1-5765
Site d'Illkirch
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



RECHERCHE ET IDENTIFICATION DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Client : GENOVEXPERT
SECRETARIAT
257 bis avenue Gabriel Péri
91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

DOSSIER

Référence FlashLab : 22FPP005478

Référence client : 46453 - PREFECTURE POLICE - 5 RUE DE PARME

Adresse du site : 5 rue de Parme - 75009 PARIS

Date de réception : 05/04/2022

Edition du rapport : 08/04/2022 à 18:34

Phase analysée	Description microscopique MOLP	Préparation		Analyse			Résultat
		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 22FPP005478-007 Référence échantillon client : P007 - Peinture+enduit+papier+plâtre Localisation : 1er - Bureau 105 - Bureau 105 - Linteau droit							
# Plâtre, Peinture souple, Papier, Indissociables	N/A	#1	# Acide chlorhydrique	#2	# META	sdrai	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Peinture souple, Plâtre, Papier, Indissociables	N/A	#1	# Tétrahydrofurane	#2	# META	sdrai	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Papier	# Matériau granuleux, Fibres de papier	#2	N/A	#2	# MOLP	gpantzer	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAIN-MOP-1-4 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** MOLP: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables* inférieure à la limite de détection.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

VINCENT Julien
Technicien de Laboratoire

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

R-PRR-FOR-1-9

Page 7 / 30





Accréditation
N° 1-5765
Site d'Illkirch
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



RECHERCHE ET IDENTIFICATION DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Client : GENOVEXPERT
SECRETARIAT
257 bis avenue Gabriel Péri
91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

DOSSIER

Référence FlashLab : 22FPP005478

Référence client : 46453 - PREFECTURE POLICE - 5 RUE DE PARME

Adresse du site : 5 rue de Parme - 75009 PARIS

Date de réception : 05/04/2022

Edition du rapport : 08/04/2022 à 18:34

Phase analysée	Description microscopique MOLP	Préparation		Analyse			Résultat
		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 22FPP005478-008 Référence échantillon client : P008 - Peinture+enduit+papier+plâtre+pierre Localisation : 1er - Bureau 105 - Bureau 105 - Trumeau							
# Plâtre, Peinture souple, Papier, Indissociables	N/A	#1	# Acide chlorhydrique	#2	# META	sdrai	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Peinture souple, Papier, Plâtre, Indissociables	N/A	#1	# Tétrahydrofurane	#2	# META	sdrai	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Papier	# Matériau granuleux, Fibres de papier	#2	N/A	#2	# MOLP	gpantzer	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAIN-MOP-1-4 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** MOLP: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables* inférieure à la limite de détection.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

VINCENT Julien
Technicien de Laboratoire

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

R-PRR-FOR-1-9

Page 8 / 30





Accréditation
N° 1-5765
Site d'Illkirch
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



RECHERCHE ET IDENTIFICATION DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Client : GENOVEXPERT
SECRETARIAT
257 bis avenue Gabriel Péri
91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

DOSSIER

Référence FlashLab : 22FPP005478

Référence client : 46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME

Adresse du site : 5 rue de Parme - 75009 PARIS

Date de réception : 05/04/2022

Edition du rapport : 08/04/2022 à 18:34

Phase analysée	Description microscopique MOLP	Préparation		Analyse			Résultat
		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 22FPP005478-009 Référence échantillon client : P009 - Peinture+enduit+papier+plâtre Localisation : 2ème - Bureau 202 - Bureau 202 - Linteau							
# Plâtre, Peinture souple, Papier, Indissociables	N/A	#1	# Acide chlorhydrique	#2	# META	sdrai	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Peinture souple, Papier, Plâtre, Indissociables	N/A	#1	# Tétrahydrofurane	#2	# META	sdrai	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Papier	# Matériau granuleux, Fibres de papier	#2	N/A	#2	# MOLP	gpantzer	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAIN-MOP-1-4 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** MOLP: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables* inférieure à la limite de détection.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

VINCENT Julien
Technicien de Laboratoire

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

R-PRR-FOR-1-9

Page 9 / 30





Accréditation
N° 1-5765
Site d'Illkirch
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



RECHERCHE ET IDENTIFICATION DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Cliant : GENOVEXPERT
SECRETARIAT
257 bis avenue Gabriel Péri
91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

DOSSIER

Référence FlashLab : 22FPP005478

Référence client : 46453 - PREFECTURE POLICE - 5 RUE DE PARME

Adresse du site : 5 rue de Parme - 75009 PARIS

Date de réception : 05/04/2022

Edition du rapport : 08/04/2022 à 18:34

Phase analysée	Description microscopique MOLP	Préparation		Analyse			Résultat
		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 22FPP005478-010 Référence échantillon client : P010 - Peinture+enduit+papier+plâtre Localisation : 2ème - Bureau 202 - Bureau 202 - Sous face de linteau							
# Plâtre, Trace(s) de Peinture souple, Papier, Indissociables	N/A	#1	# Acide chlorhydrique	#2	# META	sdrai	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Papier	# Matériau granuleux, Fibres de papier	#2	N/A	#2	# MOLP	gpantzer	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAIN-MOLP-1-4 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOLP-1-4 et R-RPP-MOLP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** MOLP: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables* inférieure à la limite de détection.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

VINCENT Julien
Technicien de Laboratoire

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

R-PRR-FOR-1-9

Page 10 / 30





Accréditation
N° 1-5765
Site d'Illkirch
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



RECHERCHE ET IDENTIFICATION DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Client : GENOVEXPERT
SECRETARIAT
257 bis avenue Gabriel Péri
91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

DOSSIER

Référence FlashLab : 22FPP005478

Référence client : 46453 - PREFECTURE POLICE - 5 RUE DE PARME

Adresse du site : 5 rue de Parme - 75009 PARIS

Date de réception : 05/04/2022

Edition du rapport : 08/04/2022 à 18:34

Phase analysée	Description microscopique MOLP	Préparation		Analyse			Résultat
		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 22FPP005478-011 Référence échantillon client : P011 - Peinture+enduit+plâtre+bois Localisation : 2ème - Bureau 203 - Bureau 203 - Linteau							
# Plâtre, Peinture souple, Papier, Bois, Indissociables	N/A	#1	# Acide chlorhydrique	#2	# META	sdrai	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Peinture souple, Papier, Plâtre, Bois, Indissociables	N/A	#1	# Tétrahydrofurane	#2	# META	sdrai	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Papier, Bois	# Matériau granuleux, Fibres de papier, Fibres de bois	#2	N/A	#2	# MOLP	gpantzer	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAIN-MOP-1-4 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** MOLP: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables* inférieure à la limite de détection.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

VINCENT Julien
Technicien de Laboratoire

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

R-PRR-FOR-1-9

Page 11 / 30





Accréditation
N° 1-5765
Site d'Illkirch
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



RECHERCHE ET IDENTIFICATION DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Client : GENOVEXPERT
SECRETARIAT
257 bis avenue Gabriel Péri
91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

DOSSIER

Référence FlashLab : 22FPP005478

Référence client : 46453 - PREFECTURE POLICE - 5 RUE DE PARME

Adresse du site : 5 rue de Parme - 75009 PARIS

Date de réception : 05/04/2022

Edition du rapport : 08/04/2022 à 18:34

Phase analysée	Description microscopique MOLP	Préparation		Analyse			Résultat
		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 22FPP005478-012 Référence échantillon client : P012 - Peinture+enduit+plâtre Localisation : 2ème - Bureau 203 - Plafond sous papier - Plafond							
# Enduit, Plâtre, Peinture, Indissociables	N/A	#1	# Acide chlorhydrique	#2	# META	sdrai	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Peinture, Enduit, Plâtre, Indissociables	N/A	#1	# Chloroforme	#2	# META	sdrai	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAIN-MOLP-1-4 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

VINCENT Julien
Technicien de Laboratoire

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.
La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.
* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

R-PRR-FOR-1-9

Page 12 / 30





Accréditation
N° 1-5765
Site d'Illkirch
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



RECHERCHE ET IDENTIFICATION DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Client : GENOVEXPERT
SECRETARIAT
257 bis avenue Gabriel Péri
91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

DOSSIER

Référence FlashLab : 22FPP005478

Référence client : 46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME

Adresse du site : 5 rue de Parme - 75009 PARIS

Date de réception : 05/04/2022

Edition du rapport : 08/04/2022 à 18:34

Phase analysée	Description microscopique MOLP	Préparation		Analyse			Résultat
		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 22FPP005478-013 Référence échantillon client : P013 - Peinture+enduit+plâtre Localisation : 2ème - Palier escalier R+2 - Escalier - Pailasse							
# Enduit, Plâtre, Peinture, Indissociables	N/A	#1	# Acide chlorhydrique	#2	# META	sdrai	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Peinture, Enduit, Plâtre, Indissociables	N/A	#1	# Chloroforme	#2	# META	sdrai	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAIN-MOLP-1-4 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

VINCENT Julien
Technicien de Laboratoire

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

R-PRR-FOR-1-9

Page 13 / 30





Accréditation
N° 1-5765
Site d'Illkirch
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



RECHERCHE ET IDENTIFICATION DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Client : GENOVEXPERT
SECRETARIAT
257 bis avenue Gabriel Péri
91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

DOSSIER

Référence FlashLab : 22FPP005478

Référence client : 46453 - PREFECTURE POLICE - 5 RUE DE PARME

Adresse du site : 5 rue de Parme - 75009 PARIS

Date de réception : 05/04/2022

Edition du rapport : 08/04/2022 à 18:34

Phase analysée	Description microscopique MOLP	Préparation		Analyse			Résultat
		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 22FPP005478-014 Référence échantillon client : P014 - Peinture+enduit+plâtre Localisation : 3ème - Bureau 302 - Bureau 302 - Sous face de linteau							
# Plâtre, Peinture souple, Papier, Indissociables	N/A	#1	# Acide chlorhydrique	#2	# META	sdrai	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Peinture souple, Papier, Plâtre, Indissociables	N/A	#1	# Tétrahydrofurane	#2	# META	sdrai	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Papier	# Matériau granuleux, Fibres de papier	#2	N/A	#2	# MOLP	gpantzer	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAIN-MOP-1-4 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** MOLP: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables* inférieure à la limite de détection.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

VINCENT Julien
Technicien de Laboratoire

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

R-PRR-FOR-1-9

Page 14 / 30





Accréditation
N° 1-5765
Site d'Illkirch
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



RECHERCHE ET IDENTIFICATION DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Client : GENOVEXPERT
SECRETARIAT
257 bis avenue Gabriel Péri
91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

DOSSIER

Référence FlashLab : 22FPP005478

Référence client : 46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME

Adresse du site : 5 rue de Parme - 75009 PARIS

Date de réception : 05/04/2022

Edition du rapport : 08/04/2022 à 18:34

Phase analysée	Description microscopique MOLP	Préparation		Analyse			Résultat
		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 22FPP005478-015 Référence échantillon client : P015 - Peinture+papier+plâtre Localisation : 3ème - Bureau 302 - Plafond - Plafond							
# Plâtre, Trace(s) de Peinture souple, Papier, Indissociables	N/A	#1	# Acide chlorhydrique	#2	# META	sdrai	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Papier	# Matériau granuleux, Fibres de papier	#2	N/A	#2	# MOLP	gpantzer	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAIN-MOLP-1-4 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** MOLP: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables* inférieure à la limite de détection.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

VINCENT Julien
Technicien de Laboratoire

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

R-PRR-FOR-1-9

Page 15 / 30





Accréditation
N° 1-5765
Site d'Illkirch
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



RECHERCHE ET IDENTIFICATION DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Client : GENOVEXPERT
SECRETARIAT
257 bis avenue Gabriel Péri
91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

DOSSIER

Référence FlashLab : 22FPP005478

Référence client : 46453 - PREFECTURE POLICE - 5 RUE DE PARME

Adresse du site : 5 rue de Parme - 75009 PARIS

Date de réception : 05/04/2022

Edition du rapport : 08/04/2022 à 18:34

Phase analysée	Description microscopique MOLP	Préparation		Analyse			Résultat
		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 22FPP005478-016 Référence échantillon client : P016 - Peinture+papier+enduit+plâtre+pierre Localisation : 3ème - Bureau 302 - Mur - Mur							
# Plâtre, Peinture souple, Papier, Indissociables	N/A	#1	# Acide chlorhydrique	#2	# META	hzeamari	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Peinture souple, Papier, Plâtre, Indissociables	N/A	#1	# Tétrahydrofurane	#2	# META	hzeamari	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Papier	# Matériau granuleux, Fibres de papier	#2	N/A	#2	# MOLP	gpantzer	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAIN-MOP-1-4 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** MOLP: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables* inférieure à la limite de détection.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

VINCENT Julien
Technicien de Laboratoire

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

R-PRR-FOR-1-9

Page 16 / 30





Accréditation
N° 1-5765
Site d'Illkirch
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



RECHERCHE ET IDENTIFICATION DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Client : GENOVEXPERT
SECRETARIAT
257 bis avenue Gabriel Péri
91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

DOSSIER

Référence FlashLab : 22FPP005478

Référence client : 46453 - PREFECTURE POLICE - 5 RUE DE PARME

Adresse du site : 5 rue de Parme - 75009 PARIS

Date de réception : 05/04/2022

Edition du rapport : 08/04/2022 à 18:34

Phase analysée	Description microscopique MOLP	Préparation		Analyse			Résultat
		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 22FPP005478-017 Référence échantillon client : P017 - Peinture+papier+enduit+plâtre+pierre Localisation : 3ème - Bureau 302 - Mur - Mur							
# Plâtre, Peinture souple, Papier, Peinture, Indissociables	N/A	#1	# Acide chlorhydrique	#2	# META	hzeamari	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Peinture souple, Papier, Plâtre, Peinture, Indissociables	N/A	#1	# Tétrahydrofurane	#2	# META	hzeamari	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Papier	# Matériau granuleux, Fibres de papier	#2	N/A	#2	# MOLP	gpantzer	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAIN-MOP-1-4 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** MOLP: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables* inférieure à la limite de détection.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

VINCENT Julien
Technicien de Laboratoire

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

R-PRR-FOR-1-9

Page 17 / 30





Accréditation
N° 1-5765
Site d'Illkirch
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



RECHERCHE ET IDENTIFICATION DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Client : GENOVEXPERT
SECRETARIAT
257 bis avenue Gabriel Péri
91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

DOSSIER

Référence FlashLab : 22FPP005478

Référence client : 46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME

Adresse du site : 5 rue de Parme - 75009 PARIS

Date de réception : 05/04/2022

Edition du rapport : 08/04/2022 à 18:34

Phase analysée	Description microscopique MOLP	Préparation		Analyse			Résultat
		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 22FPP005478-018 Référence échantillon client : P018 - Peinture+papier+plâtre Localisation : 3ème - Bureau 302 - Plafond - Plafond							
# Plâtre, Trace(s) de Peinture(s), Indissociables	N/A	#1	# Acide chlorhydrique	#2	# META	hzeamari	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

VINCENT Julien
Technicien de Laboratoire

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

R-PRR-FOR-1-9

Page 18 / 30





Accréditation
N° 1-5765
Site d'Illkirch
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



RECHERCHE ET IDENTIFICATION DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Client : GENOVEXPERT
SECRETARIAT
257 bis avenue Gabriel Péri
91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

DOSSIER

Référence FlashLab : 22FPP005478

Référence client : 46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME

Adresse du site : 5 rue de Parme - 75009 PARIS

Date de réception : 05/04/2022

Edition du rapport : 08/04/2022 à 18:34

Phase analysée	Description microscopique MOLP	Préparation		Analyse			Résultat
		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 22FPP005478-019 Référence échantillon client : P019 - Papier peint+peinture+enduit+plâtre+bois Localisation : 3ème - Couloir - Dans plénum - Mur							
# Plâtre, Peintures, Papier, Indissociables	N/A	#1	# Acide chlorhydrique	#2	# META	hzeamari	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Peintures, Papier, Plâtre, Indissociables	N/A	#1	# Chloroforme	#2	# META	hzeamari	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Papier, Bois	# Matériau granuleux, Fibres de papier, Fibres de bois	#2	N/A	#2	# MOLP	gpantzer	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAIN-MOP-1-4 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** MOLP: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables* inférieure à la limite de détection.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

VINCENT Julien
Technicien de Laboratoire

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

R-PRR-FOR-1-9

Page 19 / 30





Accréditation
N° 1-5765
Site d'Illkirch
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



RECHERCHE ET IDENTIFICATION DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Client : GENOVEXPERT
SECRETARIAT
257 bis avenue Gabriel Péri
91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

DOSSIER

Référence FlashLab : 22FPP005478

Référence client : 46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME

Adresse du site : 5 rue de Parme - 75009 PARIS

Date de réception : 05/04/2022

Edition du rapport : 08/04/2022 à 18:34

Phase analysée	Description microscopique MOLP	Préparation		Analyse			Résultat
		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 22FPP005478-020 Référence échantillon client : P020 - Papier peint+peinture+enduit+plâtre Localisation : 3ème - Couloir - Dans plénum - Mur							
# Plâtre, Peintures, Papier, Indissociables	N/A	#1	# Acide chlorhydrique	#2	# META	hzeamari	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Peintures, Papier, Plâtre, Indissociables	N/A	#1	# Chloroforme	#2	# META	hzeamari	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Papier	# Matériau granuleux, Fibres de papier	#2	N/A	#2	# MOLP	gpantzer	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAIN-MOP-1-4 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** MOLP: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables* inférieure à la limite de détection.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

VINCENT Julien
Technicien de Laboratoire

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

R-PRR-FOR-1-9

Page 20 / 30





Accréditation
N° 1-5765
Site d'Illkirch
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



RECHERCHE ET IDENTIFICATION DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Cliant : GENOVEXPERT
SECRETARIAT
257 bis avenue Gabriel Péri
91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

DOSSIER

Référence FlashLab : 22FPP005478

Référence client : 46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME

Adresse du site : 5 rue de Parme - 75009 PARIS

Date de réception : 05/04/2022

Edition du rapport : 08/04/2022 à 18:34

Phase analysée	Description microscopique MOLP	Préparation		Analyse			Résultat
		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 22FPP005478-021 Référence échantillon client : P021 - Papier peint+peinture+enduit+plâtre+Pierre Localisation : 3ème - Couloir - Dans plénum - Poutre							
# Plâtre, Matériau dur, Trace(s) de Peinture(s), Indissociables	N/A	#1	# Acide chlorhydrique	#2	# META	hzeamari	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Papier	# Matériau granuleux, Fibres de papier	#2	N/A	#2	# MOLP	gpantzer	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAIN-MOLP-1-4 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOLP-1-4 et R-RPP-MOLP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** MOLP: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables* inférieure à la limite de détection.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

VINCENT Julien
Technicien de Laboratoire

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

R-PRR-FOR-1-9

Page 21 / 30





Accréditation
N° 1-5765
Site d'Illkirch
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



RECHERCHE ET IDENTIFICATION DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Client : GENOVEXPERT
SECRETARIAT
257 bis avenue Gabriel Péri
91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

DOSSIER

Référence FlashLab : 22FPP005478

Référence client : 46453 - PREFECTURE POLICE - 5 RUE DE PARME

Adresse du site : 5 rue de Parme - 75009 PARIS

Date de réception : 05/04/2022

Edition du rapport : 08/04/2022 à 18:34

Phase analysée	Description microscopique MOLP	Préparation		Analyse			Résultat
		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 22FPP005478-022 Référence échantillon client : P022 - Peinture+enduit+plâtre Localisation : 3ème - Couloir - Dans plénum - Plafond							
# Plâtre, Peinture, Indissociables	N/A	#1	# Acide chlorhydrique	#2	# META	hzeamari	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Peinture, Plâtre, Indissociables	N/A	#1	# Chloroforme	#2	# META	hzeamari	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAIN-MOLP-1-4 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

VINCENT Julien
Technicien de Laboratoire

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

R-PRR-FOR-1-9

Page 22 / 30





Accréditation
N° 1-5765
Site d'Illkirch
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



RECHERCHE ET IDENTIFICATION DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Client : GENOVEXPERT
SECRETARIAT
257 bis avenue Gabriel Péri
91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

DOSSIER

Référence FlashLab : 22FPP005478

Référence client : 46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME

Adresse du site : 5 rue de Parme - 75009 PARIS

Date de réception : 05/04/2022

Edition du rapport : 08/04/2022 à 18:34

Phase analysée	Description microscopique MOLP	Préparation		Analyse			Résultat
		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 22FPP005478-023 Référence échantillon client : P023 - Peinture+papier+peinture+enduit+plâtre Localisation : 3ème - Palier escalier R+3 - Mur - Mur							
# Enduit, Plâtre, Peinture souple, Indissociables	N/A	#1	# Acide chlorhydrique	#2	# META	hzeamari	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Peinture souple, Enduit, Plâtre, Indissociables	N/A	#1	# Tétrahydrofurane	#2	# META	hzeamari	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAIN-MOLP-1-4 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

VINCENT Julien
Technicien de Laboratoire

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.
La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.
* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

R-PRR-FOR-1-9

Page 23 / 30





Accréditation
N° 1-5765
Site d'Illkirch
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



RECHERCHE ET IDENTIFICATION DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Client : GENOVEXPERT
SECRETARIAT
257 bis avenue Gabriel Péri
91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

DOSSIER

Référence FlashLab : 22FPP005478

Référence client : 46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME

Adresse du site : 5 rue de Parme - 75009 PARIS

Date de réception : 05/04/2022

Edition du rapport : 08/04/2022 à 18:34

Phase analysée	Description microscopique MOLP	Préparation		Analyse			Résultat
		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 22FPP005478-024 Référence échantillon client : P024 - Peinture+enduit+plâtre Localisation : 3ème - Palier escalier R+3 - Escalier - Pailasse							
# Enduit, Plâtre, Peinture, Indissociables	N/A	#1	# Acide chlorhydrique	#2	# META	hzeamari	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Peinture, Enduit, Plâtre, Indissociables	N/A	#1	# Chloroforme	#2	# META	hzeamari	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAIN-MOLP-1-4 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

VINCENT Julien
Technicien de Laboratoire

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

R-PRR-FOR-1-9

Page 24 / 30





Accréditation
N° 1-5765
Site d'Illkirch
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



RECHERCHE ET IDENTIFICATION DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Client : GENOVEXPERT
SECRETARIAT
257 bis avenue Gabriel Péri
91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

DOSSIER

Référence FlashLab : 22FPP005478

Référence client : 46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME

Adresse du site : 5 rue de Parme - 75009 PARIS

Date de réception : 05/04/2022

Edition du rapport : 08/04/2022 à 18:34

Phase analysée	Description microscopique MOLP	Préparation		Analyse			Résultat
		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 22FPP005478-025 Référence échantillon client : P025 - Peinture+enduit+Pierre Localisation : RDC - Salle rédaction - Salle rédaction - Poteau							
# Enduit, Matériau dur, Peinture, Indissociables	N/A	#1	# Acide chlorhydrique	#2	# META	hzeamari	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Peinture, Enduit, Matériau dur, Indissociables	N/A	#1	# Chloroforme	#2	# META	hzeamari	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAIN-MOLP-1-4 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

VINCENT Julien
Technicien de Laboratoire

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.
La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.
* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

R-PRR-FOR-1-9

Page 25 / 30





Accréditation
N° 1-5765
Site d'Illkirch
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



RECHERCHE ET IDENTIFICATION DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Client : GENOVEXPERT
SECRETARIAT
257 bis avenue Gabriel Péri
91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

DOSSIER

Référence FlashLab : 22FPP005478

Référence client : 46453 - PREFECTURE POLICE - 5 RUE DE PARME

Adresse du site : 5 rue de Parme - 75009 PARIS

Date de réception : 05/04/2022

Edition du rapport : 08/04/2022 à 18:34

Phase analysée	Description microscopique MOLP	Préparation		Analyse			Résultat
		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 22FPP005478-026 Référence échantillon client : P026 - Peinture+enduit ciment Localisation : RDC - Salle rédaction - Mur - Mur							
# Enduit, Matériau dur, Peinture, Indissociables	N/A	#1	# Acide chlorhydrique	#2	# META	hzeamari	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Peinture, Enduit, Matériau dur, Indissociables	N/A	#1	# Chloroforme	#2	# META	hzeamari	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAIN-MOLP-1-4 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

VINCENT Julien
Technicien de Laboratoire

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.
La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.
* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

R-PRR-FOR-1-9

Page 26 / 30





Accréditation
N° 1-5765
Site d'Illkirch
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



RECHERCHE ET IDENTIFICATION DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Cliant : GENOVEXPERT
SECRETARIAT
257 bis avenue Gabriel Péri
91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

DOSSIER

Référence FlashLab : 22FPP005478

Référence client : 46453 - PREFECTURE POLICE - 5 RUE DE PARME

Adresse du site : 5 rue de Parme - 75009 PARIS

Date de réception : 05/04/2022

Edition du rapport : 08/04/2022 à 18:34

Phase analysée	Description microscopique MOLP	Préparation		Analyse			Résultat
		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 22FPP005478-027 Référence échantillon client : P027 - Peinture+enduit+carton+plâtre Localisation : RDC - Salle rédaction - Poutre - Coffrage							
# Plâtre, Peinture souple, Papier, Indissociables	N/A	#1	# Acide chlorhydrique	#2	# META	hzeamari	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Peinture souple, Papier, Plâtre, Indissociables	N/A	#1	# Tétrahydrofurane	#2	# META	hzeamari	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Papier	# Matériau granuleux, Fibres de papier	#2	N/A	#2	# MOLP	gpantzer	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAIN-MOP-1-4 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** MOLP: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables* inférieure à la limite de détection.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

VINCENT Julien
Technicien de Laboratoire

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

R-PRR-FOR-1-9

Page 27 / 30





Accréditation
N° 1-5765
Site d'Illkirch
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



RECHERCHE ET IDENTIFICATION DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Client : GENOVEXPERT
SECRETARIAT
257 bis avenue Gabriel Péri
91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

DOSSIER

Référence FlashLab : 22FPP005478

Référence client : 46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME

Adresse du site : 5 rue de Parme - 75009 PARIS

Date de réception : 05/04/2022

Edition du rapport : 08/04/2022 à 18:34

Phase analysée	Description microscopique MOLP	Préparation		Analyse			Résultat
		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 22FPP005478-028 Référence échantillon client : P028 - Peinture+enduit+Pierre Localisation : RDC - Salle rédaction - Dernière coffrage BA 13 - Poutre							
# Enduit, Matériau dur, Peinture, Indissociables	N/A	#1	# Acide chlorhydrique	#2	# META	hzeamari	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Peinture, Enduit, Matériau dur, Indissociables	N/A	#1	# Chloroforme	#2	# META	hzeamari	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAIN-MOLP-1-4 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

VINCENT Julien
Technicien de Laboratoire

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

R-PRR-FOR-1-9

Page 28 / 30





Accréditation
N° 1-5765
Site d'Illkirch
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



RECHERCHE ET IDENTIFICATION DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Client : GENOVEXPERT
SECRETARIAT
257 bis avenue Gabriel Péri
91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

DOSSIER

Référence FlashLab : 22FPP005478

Référence client : 46453 - PREFECTURE POLICE – 5 RUE DE PARME

Adresse du site : 5 rue de Parme - 75009 PARIS

Date de réception : 05/04/2022

Edition du rapport : 08/04/2022 à 18:34

Phase analysée	Description microscopique MOLP	Préparation		Analyse			Résultat
		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 22FPP005478-029 Référence échantillon client : P029 - Peinture+enduit+béton Localisation : RDC - Salle rédaction - Mur - Mur							
# Enduit, Matériau dur, Peinture, Indissociables	N/A	#1	# Acide chlorhydrique	#2	# META	hzeamari	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Peinture, Enduit, Matériau dur, Indissociables	N/A	#1	# Chloroforme	#2	# META	hzeamari	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAIN-MOLP-1-4 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

VINCENT Julien
Technicien de Laboratoire

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

R-PRR-FOR-1-9

Page 29 / 30





RECHERCHE ET IDENTIFICATION DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Client : GENOVEXPERT
SECRETARIAT
257 bis avenue Gabriel Péri
91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

DOSSIER

Référence FlashLab : 22FPP005478

Référence client : 46453 - PREFECTURE POLICE - 5 RUE DE PARME

Adresse du site : 5 rue de Parme - 75009 PARIS

Date de réception : 05/04/2022

Edition du rapport : 08/04/2022 à 18:34

Phase analysée	Description microscopique MOLP	Préparation		Analyse			Résultat
		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 22FPP005478-030 Référence échantillon client : P030 - Peinture+enduit+bande calicot+carton+plâtre Localisation : RDC - Salle rédaction - Plafond - Faux plafond							
# Plâtre, Peinture souple, Papier, Indissociables	N/A	#1	# Acide chlorhydrique	#2	# META	hzeamari	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Peinture souple, Papier, Plâtre, Indissociables	N/A	#1	# Tétrahydrofurane	#2	# META	hzeamari	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Papier	# Matériau granuleux, Fibres de papier	#2	N/A	#2	# MOLP	gpantzer	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAIN-MOP-1-4 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** MOLP: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables* inférieure à la limite de détection.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

VINCENT Julien
Technicien de Laboratoire

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

R-PRR-FOR-1-9

Page 30 / 30



ATTESTATION(S)



Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle

MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD certifie que

GENOVEXPERT
Madame FREDERIQUE PECHEUX
257 BIS AVENUE GABRIEL PERI
91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

Est titulaire d'un contrat d'assurance groupe n° 114.231.812, souscrit par la FIDI (Fédération Interprofessionnelle du Diagnostic Immobilier), garantissant sa responsabilité civile professionnelle pour ses activités de diagnostic immobilier.

Le montant de la garantie responsabilité civile professionnelle est fixé à 3 000 000 euros par sinistre et par technicien-diagnostiqueur. Au titre d'une même année, quel que soit le nombre de sinistres, le montant de la garantie ne pourra excéder 4 000 000 euros.

Date de prise d'effet du contrat : 01/07/2015

La présente attestation, valable pour la période du 01/01/2022 au 31/12/2022, est délivrée pour servir et valoir ce que de droit. Elle est établie sous réserve du paiement de la cotisation à échoir et ne peut engager les MMA au-delà des conditions générales et particulières du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Bordeaux, le 16 décembre 2021

L'assureur, par délégation, l'Agent Général

SUBERVIE ASSURANCES
 Agent Général exclusif MMA
 30, cours du Maréchal Juin - B.P 29
 33023 BORDEAUX CEDEX
 Tél : 05.56.91.20.67 Fax : 05.56.91.95.75
 Email : subervie.assurances@mma.fr
 SARL au capital de 401 222 €
 N° ORIAS : 07001677 www.orias.fr



F0278

MMA IARD ASSURANCES MUTUELLES / SOCIÉTÉ D'ASSURANCE MUTUELLE A COTISATIONS FIXES / RCS LE MANS 775 652 126
 MMA IARD / SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 537 052 350 EUROS / RCS LE MANS 440 040 882
 SIÈGES SOCIAUX : 14, BOULEVARD MARIE ET ALEXANDRE OYON - 72000 LE MANS CEDEX 9
 ENTREPRISES RÉGIES PAR LE CODE DES ASSURANCES



CERTIFICAT DE QUALIFICATION



La certification de compétence de personnes physiques est attribuée par ABCIDIA CERTIFICATION à

BRANCHARD Christian
sous le numéro **18-1320**

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics immobiliers suivantes :

- ☒ **Amiante sans mention** Prise d'effet : 08/11/2018 Validité : 07/11/2023
Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les Immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification.
- ☒ **Amiante avec mention** Prise d'effet : 08/11/2018 Validité : 07/11/2023
Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les Immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification.
- ☒ **DPE Individuel** Prise d'effet : 20/11/2019 Validité : 19/11/2024
Arrêté du 16 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 13 décembre 2011
- ☒ **DPE Tous types de bâtiments** Prise d'effet : 20/11/2019 Validité : 19/11/2024
Arrêté du 16 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 13 décembre 2011
- ☒ **Gaz** Prise d'effet : 20/11/2019 Validité : 19/11/2024
Arrêté du 6 avril 2007 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 15 décembre 2011.
- ☒ **CREP** Prise d'effet : 29/10/2018 Validité : 28/10/2023
Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb ou agréées pour réaliser des diagnostics plomb dans les Immeubles d'habitation et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011
- ☒ **Termites Métropole** Prise d'effet : 20/11/2019 Validité : 19/11/2024
Zone d'intervention : France métropolitaine
Arrêté du 30 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011
- ☒ **Electricité** Prise d'effet : 20/11/2019 Validité : 19/11/2024
Arrêté du 8 juillet 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 10 décembre 2009

Véronique DELMAY
Gestionnaire des certifiés



Accréditation n°15101
pour les diagnostics sur
www.cofrac.fr



Le maintien des dates de validité mentionnées ci-dessus est conditionné à la bonne exécution des opérations de surveillance
Certification délivrée selon le dispositif particulier de certification de diagnostic immobilier PRO 06

ABCIDIA CERTIFICATION - Domaine de Saint Paul - Bat: A8 - 4e étage - BAL N° 60011
102, route de Limours - 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse - 01 30 85 25 71
www.abcidia-certification.fr - contact@abcidia-certification.fr

ENR 20-V8 du 02 avril 2014

